

# CHÂTILLON

Bienvenue dans notre commune



BOCAGE BOURBONNAIS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## MAIRIE

1, la Pierre percée  
03210 CHÂTILLON  
04 70 47 20 70  
mairie-chatillon03@wanadoo.fr

Du mardi au samedi 9h - 12h

*Nous sommes heureux de vous accueillir sur la commune ! Voici une fiche pratique pour vous guider dans votre installation. Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer, vous orienter et vous accompagner.*



## DES AGENTS À VOTRE SERVICE :

**Julie VARNIER**

Secrétaire de mairie



**Elodie PREVAULT,**

Animatrice du Lieu Unique d'Accueil  
Communauté de Communes

## DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE :



**Patrick CHALMIN**

Maire



**François ENOUX**

Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de l'accueil

## VOS ENFANTS

Vous êtes parents ou allez le devenir ? Alors bienvenue les questions !

Contactez Lucie BOYER et Maud ROGER, animatrices du Relais Petite Enfance. Elles vous orienteront vers les services et professionnels pour vos enfants, en fonction de vos envies et besoins :

- information sur les modes de garde
- permanences administratives
- animations dans les communes



### RELAIS PETITE ENFANCE SERVICE ITINÉRANT

(nouveau nom du Relais d'Assistants Maternels du Bocage)

06 61 34 12 35 / rpe@cbb.fr

**ASSISTANTS MATERNELS** à domicile à Châtillon, Cressanges et Tronget. Maisons d'assistants maternels : « MAM Les Petites Quenottes » à Châtillon (renseignements auprès du Relais Petite Enfance).



### MA DIFFÉRENCE EN BOCAGE SERVICE ITINÉRANT

Pôle ressources pour les 0-18 ans et leur entourage.

Sandra NAVETAT, éducatrice, accompagne les besoins spécifiques.

07 64 35 62 36 / s.navetat@cbb.fr

## REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL CHÂTILLON – CRESSANGES – NOYANT D'ALLIER

Ecole maternelle et primaire de Noyant d'Allier (PS, MS, GS, CM1, CM2) - 06 37 41 42 91

Ecole primaire de Cressanges (CP) - 04 70 47 29 44

Ecole primaire de Châtillon (CE1, CE2) - 04 70 47 26 28

**Cantine** sur place dans chaque commune

**Accueil périscolaire** et accueil de loisirs (Noyant-d'Allier) - 06 32 74 30 04

**Accueil de loisirs** : centre social l'Escale (Souvigny) - 04 70 43 10 67

**Collège Charlotte Delbo** à Tronget (8 min) - 04 70 47 12 53

**Lycées** : Agglomération de Moulins (25 min)

Enseignements techniques, professionnel, lycée agricole, lycées généraux.

**GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES EN ALLIER POUR L'ENSEMBLE DES ÉLÈVES SCOLARISÉS SUR LEUR SECTEUR, DE LA MATERNELLE AU LYCÉE.**

## SANTÉ

**Infirmiers** : Noyant d'Allier, Souvigny, Cressanges

**Pharmacies** : Noyant d'Allier, Souvigny, Tronget

**Médecins** : Souvigny, Tronget, Gipy

**Masseurs-kinésithérapeutes** : Noyant d'Allier, Souvigny, Tronget

**Dentistes** : Souvigny, Tronget

**Urgences, hôpital et maternité** : CH de Moulins-Yzeure

## COMMERCES ET SERVICES

**Châtillon** : bar-restaurant, boulangerie biologique

**Noyant d'Allier** : alimentation générale, boulangerie-pâtisserie, tabac-presse, bars-restaurants, salon de coiffure, coiffure à domicile, bureau de Poste

**Souvigny** : la cité clunisienne détient les services et commerces de proximité complémentaires

## ASSOCIATIONS ET VIE LOCALE

Le bocage bourbonnais, c'est 25 communes et plus de 300 associations : il y en a forcément une faite pour vous ! Renseignements auprès de votre mairie, de l'Office du Tourisme et du Lieu Unique d'Accueil.



## ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des ordures ménagères le mardi. Dépôt des sacs poubelles dans les bacs gris. Tri sélectif (dont carton, papier, bouteilles plastique, flacons aluminium) : à déposer en vrac à l'intérieur des bacs jaunes. Verre : apport volontaire dans les colonnes de tri situées sur la commune.

### DÉCHÈTERIE DE TRONGET

SICTOM Sud Allier, Rue du Silo, 03240 TRONGET  
06 73 67 36 73



Pour accéder à la déchèterie, un enregistrement préalable est obligatoire.

#### Horaires d'ouverture d'été

(du 01/03 au 31/10)

Mardi, mercredi : 8h 15 - 12h

Jeudi, vendredi : 14h - 17h45

Samedi : 8h 15 - 12h

Fermée le dimanche et le lundi

#### Horaires d'ouverture d'hiver

(du 01/11 au 29/02)

Mardi, mercredi : 8h45 - 12h

Jeudi, vendredi : 13h30 - 16h45

Samedi : 8h45 - 12h

Fermée le dimanche et le lundi

## EAU ET ASSAINISSEMENT

Contactez le SIVOM 15 jours avant votre arrivée et départ d'un logement.

### SIVOM RIVE GAUCHE ALLIER

34 Route de Saint-Menoux - BP 20, 03210 SOUVIGNY  
07 40 46 81 80 / [secretariat@sivom-rga.fr](mailto:secretariat@sivom-rga.fr)

8h-12h et 13h30-17h30 du lundi au jeudi,

8h-12h et 13h30-16h30 le vendredi

Urgence 24h/24 et 7j/7 au 06 32 54 53 17

## LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

### LIEU UNIQUE D'ACCUEIL

Élodie Prévault anime ce service d'accompagnement des nouveaux habitants sur le territoire : votre projet de vie est au centre de nos préoccupations et nous vous orientons vers les bons interlocuteurs pour tout ce qui concerne votre activité professionnelle, votre projet familial et votre vie sociale.

07 64 35 62 34 / [e.prevault@ccbb.fr](mailto:e.prevault@ccbb.fr)



Ce poste est cofinancé par l'Union Européenne. L'Union Européenne s'engage dans le Massif Central avec le Fond Européen de Développement Régional.



### MAISON FRANCE SERVICES EN ITINERANCE

Service présent en mairie de Châtillon une fois par mois.

Notre équipe d'animateurs vient à votre rencontre pour vous aider dans vos démarches administratives :

demandes de cartes grises, permis de conduire, dossiers retraite, actualisation Pôle Emploi, accès en visio aux services CPAM et CARSAT... Service gratuit, sur rendez-vous au 07 61 29 66 97.

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

1, place de l'Hôtel de Ville, 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT

Lundi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 17h.

04 70 67 11 89 / [contact@ccbb.fr](mailto:contact@ccbb.fr)

## VOUS VOUS INSTALLEZ

### CONTRATS ET ABONNEMENTS

Avant de quitter votre domicile, veillez à résilier vos différents contrats d'abonnement : électricité, eau, gaz, téléphonie et Internet... Informez de manière anticipée ces mêmes organismes en leur indiquant votre date d'arrivée dans votre nouveau logement.

### CHANGEMENT D'ADRESSE

Pensez à informer les différents organismes dont vous dépendez : la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, le centre des impôts, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, votre caisse de retraite, etc. Vous pouvez réaliser le changement d'adresse via un formulaire en ligne disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Prévenez également votre assurance et votre banque. La Poste propose des contrats de suivi de courrier.

### DÉMARCHES POUR VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule déménage avec vous. Pour lui aussi, plusieurs démarches sont obligatoires :

**Assurance** : signalez le changement d'adresse à votre assureur ;

**Carte grise** : une demande en ligne doit être réalisée dans le mois qui suit votre déménagement. Vous pouvez l'effectuer sur Internet depuis chez vous ou être accompagné par un agent France Services lors de sa permanence en mairie (sur rendez-vous).

### À VOTRE ARRIVÉE

Pensez à vous rendre en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales. C'est aussi l'occasion de venir nous rencontrer pour activer le réseau d'accueil !

## À la découverte du territoire

Office de Tourisme du Bocage Bourbonnais :

1, place de l'Hôtel de Ville - 03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT

04 70 67 09 79 / [otbourbon@free.fr](mailto:otbourbon@free.fr)



## Téléchargez l'application Bocage Bourbonnais Tourisme

